

HONORAIRES TTC TRANSACTION

MOINS DE	50 000 EUROS	8 000 €
50 001 EUROS	100 000 EUROS	10 000 €
100 001 EUROS	150 000 EUROS	8,50 %
150 001 EUROS	180 000 EUROS	7,00 %
180 001 EUROS	220 000 EUROS	6,00 %
220 001 EUROS	280 000 EUROS	5,50 %
280 000 EUROS	350 000 EUROS	5,00 %
350 001 EUROS	500 000 EUROS	4,50 %
500 001 EUROS	ET PLUS	4,00 %

HONORAIRES TTC VEFA

Les honoraires seront à la charge du vendeur qui en sa qualité de professionnel définit lui-même les honoraires.

HONORAIRES APPLICABLES A L'IMMOBILIER TERTIAIRE

Les honoraires sont à la Charge de l'acquéreur

LOCAUX COMMERCIAUX ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location : 30% du loyer annuel Hors Taxe et Hors Charges

Cession de droit au bail : 8% du prix de cession HT

FONDS DE COMMERCE

8% HT du prix de cession

INVESTISSEMENT IMMOBILIER

8% du prix de cession HT si prix inférieur à 700 000 euros

6% du prix de cession HT si supérieur ou égal à 700 000 euros

HONORAIRES VIAGER

IMMOBILIER
VIAGER
AVEC KELLERWILLIAMS.

MONTANT DE LA VALEUR LIBRE DU BIEN

JUSQU'À 80 000 €

JUSQU'À 150 000 €

JUSQU'À 230 000 €

JUSQU'À 300 000 €

JUSQU'À 380 000 €

JUSQU'À 500 000 €

JUSQU'À 750 000 €

JUSQU'À 1 000 000 €

AU-DELÀ

HONORAIRES TTC

JUSQU'À 10%

JUSQU'À 8,5%

JUSQU'À 8%

JUSQU'À 7,5%

JUSQU'À 7%

JUSQU'À 6,5%

JUSQU'À 6%

JUSQU'À 5,5%

JUSQU'À 5%

Commission minimum de l'agence pour les transactions : 3 000 € (T.V.A. incluse)

Rémunération à la charge de l'acquéreur, sauf convention différente entre les parties

Intercabinet : nous contacter